

PROPOSITIONS POUR UNE DIACONIE AU CŒUR DE L'ÉGLISE.

Boîte à outils - Partage d'expériences.



1. Améliorer l'information des paroissiens sur les activités caritatives.

- Inviter au culte des associations et œuvres afin qu'elles expliquent leur travail et fassent part de leurs besoins.
- Aides ponctuelles et inter-individuelles en lien avec une œuvre caritative.
- Proposer aux associations et œuvres d'inviter paroissiens, jeunes et moins jeunes à découvrir leur travail, ou une participation ponctuelle à une action de terrain.
- Encourager la vigilance, la sensibilisation et l'éveil des consciences, notamment à travers des activités comme « *CinéCarême* » (découvrir, à travers un film, diverses facettes de la solidarité). Le film étant suivi d'un débat. Les discussions sont menées par des intervenants ou des témoins touchés par les sujets abordés, et une « quête » est effectuée à l'issue des séances pour soutenir les associations engagées dans les causes évoquées lors des débats.
- Soirée bol de riz, durant le Carême en présentant et soutenant une œuvre caritative.
- ...

2. L'accueil de chacun en paroisse, y compris les plus pauvres.

- Inviter au cœur de la vie paroissiale l'action diaconale : partage autour des divers engagements de chacun, échanges intergénérationnels... y compris dans les célébrations (sans que la liturgie ne soit utilisée à cette fin et pour que ce ne soit pas une messe pour les pauvres une fois par an).
- Pour donner consistance à la fraternité, créer un espace de rencontre spécifique pour les personnes en précarité, car ils n'entrent pas dans l'Église seuls... ex : un matin après la messe, se retrouver autour d'un café.
- Dans le même esprit, est organisé lors du jour de l'an un réveillon et le premier dimanche de juin, un barbecue annuel auquel toute la paroisse et les accueillis sont invités.
- Opération : « **Avent solidaire** » : des colis de Noël pour les plus démunis. Le temps de l'Avent est propice aux gestes de solidarité afin de partager la joie de Noël. Le pôle solidarité de la paroisse coordonne l'opération, menée avec plusieurs associations : un système qui permet d'offrir des cadeaux personnalisés. Le principe est simple : les paroissiens qui souhaitent participer sont invités à préparer pendant l'Avent un colis de Noël pour une personne ou une famille en situation de fragilité.
 - a) Les paroissiens qui le souhaitent commencent par choisir à qui ils veulent offrir un cadeau. Pour cela, une liste leur est proposée : une personne isolée ou en Ehpad ; une famille ou une personne dans le besoin ; une famille de migrants ; une personne en prison ; ou bien tout simplement un voisin.
 - b) Ils font connaître leur choix au Pôle solidarité de la paroisse. Celui-ci va relayer leur proposition à l'un des services d'Église ou une des associations qui participent à l'opération. Si le paroissien a choisi d'offrir un cadeau à une personne isolée, sa demande sera transmise à l'une des conférences de Saint-Vincent de Paul ou au

Service évangélique des malades (SEM) ou encore à l'aumônerie de l'hôpital, la répartition se faisant par quartier. Si le choix se porte sur une famille dans le besoin, c'est le Secours Catholique qui s'en occupe. S'il s'agit de migrants, l'association correspondante prend en charge la demande. Et c'est l'aumônerie de la prison qui recevra les propositions pour les prisonniers.

- c) Les associations et services vont alors contacter individuellement chacun des paroissiens qui s'est inscrit pour lui donner le prénom de la personne à qui le cadeau sera remis. Ils donnent également quelques conseils sur la composition du colis. Par exemple, Albert aime bien les romans d'aventure, Josette est frileuse et serait ravie d'avoir une écharpe, ou encore pour les prisonniers une liste de ce qui est autorisé ou interdit par l'administration pénitentiaire. Et pour une famille, l'âge des enfants, etc. Des précisions sont également données sur la modalité de remise des cadeaux : en effet, de manière générale, ce sont les bénévoles des associations et services qui remettront les cadeaux, pour des raisons de confidentialité, mais aussi par respect des personnes qui reçoivent le cadeau.
- d) Dès ces informations données, les participants sont invités à préparer le colis, en ajoutant régulièrement, dans une jolie boîte, un jour un dessin d'enfant, un autre jour une prière, un autre jour encore des chocolats ou tel ou tel objet qui aura été choisi pour faire plaisir à celui qui le recevra à Noël ! La composition du colis dépend entièrement du choix de chaque participant, qui est éclairé par les conseils qui lui ont été donnés. Et chacun est invité à porter dans sa prière quotidienne tout au long de l'Avent la personne pour qui ce colis est préparé.
- e) La semaine qui précède Noël, les colis sont remis aux associations ou services (avant le 18 décembre) et distribués par les bénévoles à toutes ces personnes pour qui ce cadeau sera peut-être le seul qu'ils recevront. La joie de Noël est ainsi partagée à tous !



○ ...

3. **La convivialité en paroisse, comme une attention portée à chacun** surtout le dimanche. La joie au travers d'activités ludiques : jeux, théâtre, chant, danse...

- Ancré dans la vie de la paroisse un petit déjeuner solidaire hebdomadaire.
Principes : un accueil inconditionnel - une relation de confiance : « *on ne sert pas le petit déjeuner, on prend avec* » - un positionnement modeste : « *la rencontre est plus importante que le service* » - ouverture aux périphéries : « *un partage de vie et d'humilité qui s'inscrit dans le projet pastoral* ».

Modalités : arrivée des bénévoles à 8h15, mise en place, accueil et service du petit déjeuner. Les produits de consommation sont apportés par les paroissiens, le pain et les viennoiseries sont fournis par une boulangerie à partir des invendus de la veille. Le service est précédé d'une courte prière à laquelle certaines personnes accueillies ont demandé de participer. Le petit déjeuner est servi de 8h30 à 10h et est proposé toute l'année, sauf au mois d'août. Les paroissiens qui participent à l'action, s'inscrivent à tour de rôle sur un tableau internet.

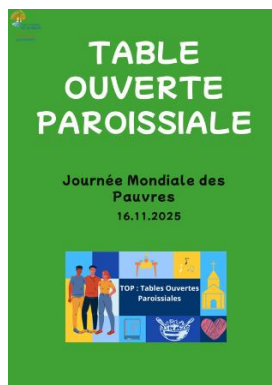
- Déjeuner, le premier dimanche de chaque mois. Un **repas partagé**, chacun apporte un plat, même si c'est très modeste !
- Organiser des **repas Bartimée** offerts à des convives de la rue ou en situation de précarité. L'idée est de susciter une rencontre autour d'un repas, d'échanger, se regarder, se parler en toute simplicité. Les accueillis sont touchés de pouvoir s'exprimer, partager un moment comme s'ils se retrouvaient en famille (livre d'or des repas). Les repas Bartimée s'égrènent au fil des temps liturgiques : Carême, dimanche d'été, Avent...

Modalités : La participation des paroissiens consiste à offrir un repas complet pour 4 à 10 personnes (selon les possibilités). Le menu type est composé d'une entrée, d'un plat chaud facile à réchauffer, salade, fromage, dessert, pain, (une bouteille de vin à servir au verre), un thermo de café et peut être de quoi faire des sandwiches (en cas de surnombre). Ce repas est préparé par les accueillants mais si la cuisine fait peur, il est possible de s'y joindre uniquement pour servir ou aider.

Les accueillants arrivent à partir de 11h30 avec leurs plats. Sur place il y a de quoi maintenir au chaud les plats. Les nappes et couverts sont disponibles et il faut mettre la table. Vers 12h00, les invités arrivent. Les accueillants servent, partagent le repas avec les invités. En fin de repas avant 14h00 la salle doit être rangées.

Une inscription au plus tôt permet de mieux organiser les repas et la répartition des accueillants.

- Organiser une **table ouverte paroissiale T.O.P.** - cf. *Guides pédagogiques et fiches techniques disponibles auprès du coordonnateur.*



○ ...

4. La visite des malades, des personnes âgées, des personnes seules.

- L'attention à ceux qui ne peuvent plus se joindre au rassemblement dominical parce qu'ils sont malades ou seuls : cette attention peut s'exprimer par le covoiturage (service taxi-messe – Aller et retour), ou par une visite auprès des isolés ou des voisins dont la pauvreté muette a besoin d'un geste fraternel, avant ou après la célébration eucharistique dominicale ; tout particulièrement en leur portant la communion.
- Le soutien de nos frères et sœurs âgés, malades, hospitalisés ou handicapés : en rejoignant les **aumôneries** d'hôpitaux, de cliniques ou de maisons de retraite, ou le **Service Évangélique des Malades (SEM)**.
- ...

5. L'attention aux familles en deuil.

- Maintenir un lien dans la durée avec les familles dans la peine.
- Messe pour les défunts (mensuel, annuel).
- Honorer et rendre hommage aux personnes décédées dans la rue
- ...

6. L'attention aux détenus et l'accueil de l'étranger, du migrant.

- A la demande d'un service ou d'une œuvre caritative, solliciter les paroissiens pour une **action ciblée** et liée à une situation ponctuelle et/ou urgente : achat d'un billet de train pour un détenu quittant l'établissement pénitentiaire, trouver un objet ou mobilier de seconde main pour dépanner une famille...
- Proposer des **actions** d'accueil de l'étranger, du différent, de l'inconnu, trouver un logement, une aide financière pour un loyer, une carte de transport, la cantine, soutenir la scolarité de mineurs immigrés (Lycée prof Vincent de Paul en lien avec l'Asso Accueil Azun 3A), les inviter...
- Collecter durant les dimanches de l'Avent et du Carême de denrées non périssables en lien avec une œuvre caritative.
- ...

7. La solidarité avec des personnes qui souffrent loin de nos horizons.

- Entré en relation avec : le Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement – Terre Solidaire CCFD - Communauté Jean XXIII - Action des Chrétiens pour l'Abolition de la Torture (ACAT) - Œuvre d'Orient - Pax Christi - Aide à l'Eglise en détresse - Eglise Ukrainienne à Lourdes...

Thèmes d'analyse exploratoire

2. **Interrogation de la paroisse** sur la manière de s'organiser pour :
 - L'accueil de chacun en paroisse, y compris les plus pauvres.
 - La convivialité en paroisse, comme une attention portée à chacun.
 - La visite des malades, des personnes âgées, des personnes seules.
 - L'attention aux détenus.
 - L'attention aux familles en deuil.
 - L'accueil de l'étranger, du migrant.
 - La solidarité avec des personnes qui souffrent loin de nos horizons.
3. **Piste de réflexion en EAP** : user de sa liberté de parole et d'action pour dénoncer les injustices mais aussi l'endormissement toujours possible des œuvres diaconales.
4. **Identifier des compétences** au service, chez les paroissiens, afin de leurs proposer en fonction des besoins, des œuvres qui recherchent des aides.
5. Constituer une **équipe diaconie** et l'appeler à la mission. **Instituer cette diaconie paroissiale** par un évènement liturgique : choisir une date du calendrier liturgique (1^{er} dimanche de l'Avent, 1^{er} dimanche de carême, ou encore le jeudi Saint ou la journée mondiale des pauvres) pour présenter cette équipe d'animation devant l'assemblée lors de l'eucharistie.
6. ...

Conclusion : Evidemment, la première question qui vient sans doute : « *très bien, mais où trouver l'énergie pour cela ?* »

Là-dessus, il faut reconnaître que tout n'est pas possible partout et tout de suite. Mais il ne suffit pas de dire « *il n'y a personne qui puisse faire cela* » pour que la question soit réglée. En fait, si la paroisse est habitée par ce type de souci, si elle le porte dans sa prière et si ça devient pour eux un désir fort qui ne les lâche pas, eh bien, nous faisons le pari qu'ils finiront par trouver quelqu'un pour lancer des projets. Ils le trouveront parce que le désir sera entendu par des paroissiens qui sont prêts à faire quelque chose, mais n'osent pas se proposer d'eux-mêmes. Et puis parce que si l'Esprit inspire de tel désirs à des responsables de paroisse, c'est qu'il leur donnera aussi les moyens de les mettre en œuvre.